

TOME

05

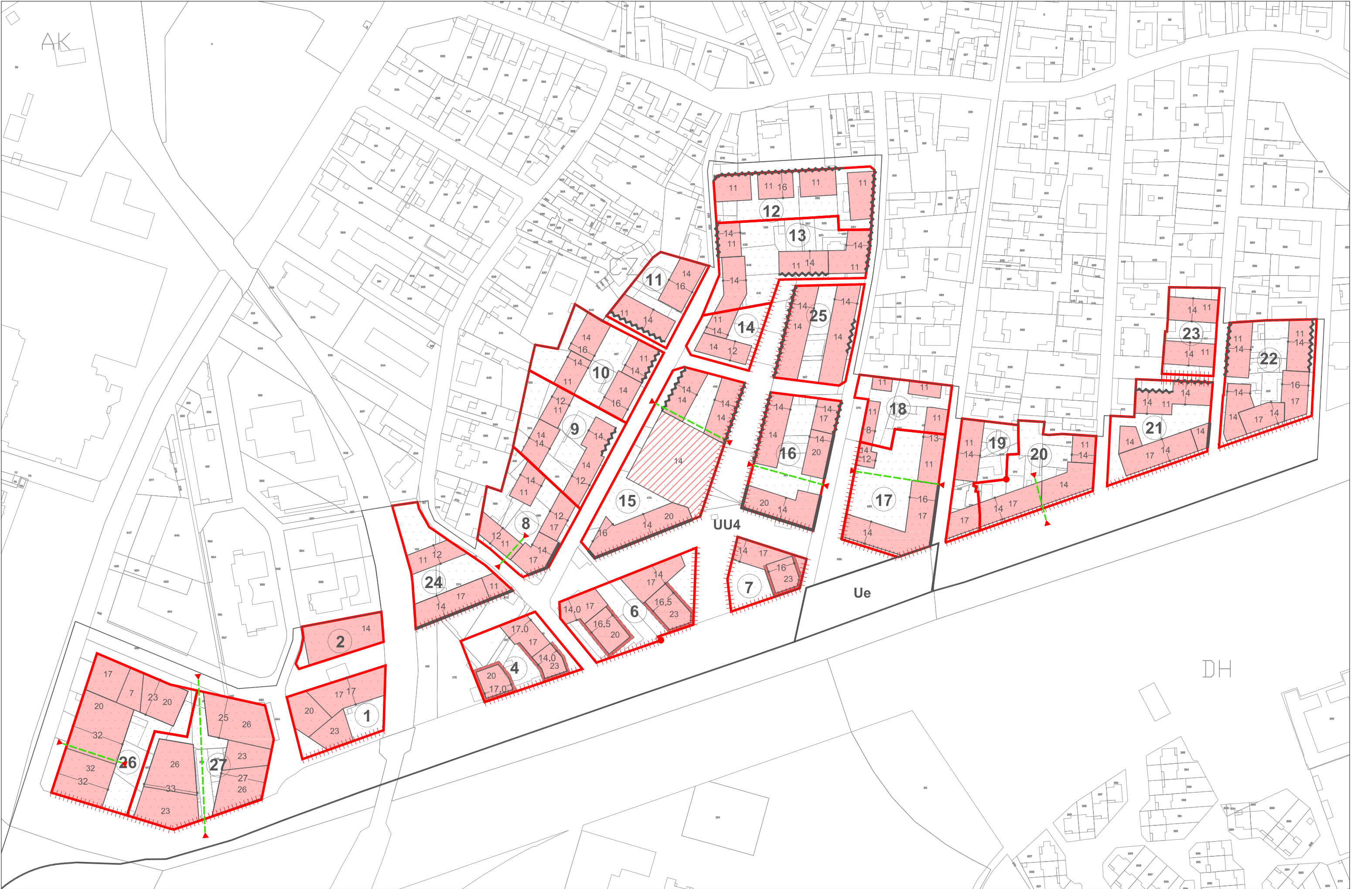
RÈGLEMENT GRAPHIQUE

5.2.4 Secteur à plan masse
La Rochelle -
Secteur Joffre-Rompsay

Modification n° 2

Approuvée le 29 janvier 2026





PLU I - Plan des secteurs à plan masse
Quartier Joffre Rompsay - La Rochelle

— Alignement continu obligatoire
- - - Alignement discontinu obligatoire
-7- Epaisseur de l'emprise constructible

□ Zonage
① Secteur à plan masse avec numéro
▨ Emprise constructible dédiée au stationnement

14 Emprise constructible avec hauteur max
➡➡ Percée visuelle
|| Accès stationnement interdit

Emprise dédiée aux espaces extérieurs en débord uniquement (débords, surplombs, balcons, terrasses, ...)

Echelle : 1/ 2000
SEPTEMBRE 2024

